

M I G R ' A C T I O N S

ÉDITION SPÉCIALE

La montée
des idées liberticides
et des extrémismes

La trumpification de nos
politiques migratoires :
comment l'éviter et y remédier ?



TIRAGE

1000 exemplaires

RÉDACTION & ÉDITEUR :

CRIPEL asbl -
place Xavier Neujean 19b -
4000 Liège

CHEFFE DE SERVICE PRESSE

Siobhan Renkin
siobhan.renkin@cripel.be

RÉDACTION

Maureen Knott
maureen.knott@cripel.be

MISE EN PAGE

Caroline Catalfamo
caroline.catalfamo@cripel.be

RESSOURCES

www.istock.be
www.pexels.com
www.freepik.com

Aide à la correction orthographique :
ChatGPT

IMPRIMERIE

Imprimerie Off7 -
Première Avenue, 22/40 -
4040 HERSTAL

DATE DE PARUTION

Mars 2026



www.cripel.be



www.facebook.com/cripel



www.instagram.com/cripel_asbl

ÉDITION

Ces dernières années, un peu partout dans le monde, nous constatons la progression d'idées liberticides et de discours extrémistes dans l'espace public. Ce qui relevait autrefois des marges du débat politique semble aujourd'hui trouver un écho grandissant dans certaines sphères médiatiques et politiques. Comprendre cette évolution est essentiel, en particulier à cette époque où notre environnement informationnel est saturé et où les réseaux sociaux amplifient les discours les plus polarisants.

Dans ce numéro, nous revenons d'abord sur la définition de l'extrémisme et sur les raisons pour lesquelles ces idéologies peuvent séduire ou influencer certains publics, notamment les jeunes (p.06). Ce phénomène n'est pas isolé. Partout en Europe, l'extrême droite gagnent du terrain, redessinant les équilibres politiques et influençant progressivement les agendas gouvernementaux (p.11). Cette évolution se reflète également dans les politiques migratoires, dont le ton et les priorités semblent parfois se durcir sous l'effet de ces pressions.

La Belgique n'échappe pas à ces dynamiques. Le nouveau gouvernement fédéral, désigné sous le nom de gouvernement « Arizona », a annoncé une série de mesures concernant l'accueil et l'intégration des personnes migrantes (p.14).

Face à ces transformations, des voix s'élèvent et des mobilisations se structurent. Dans notre interview, Julien Dohet revient sur les actions menées par le Front Antifasciste et sur les stratégies mises en place pour répondre à la montée de l'extrême droite (p.20).

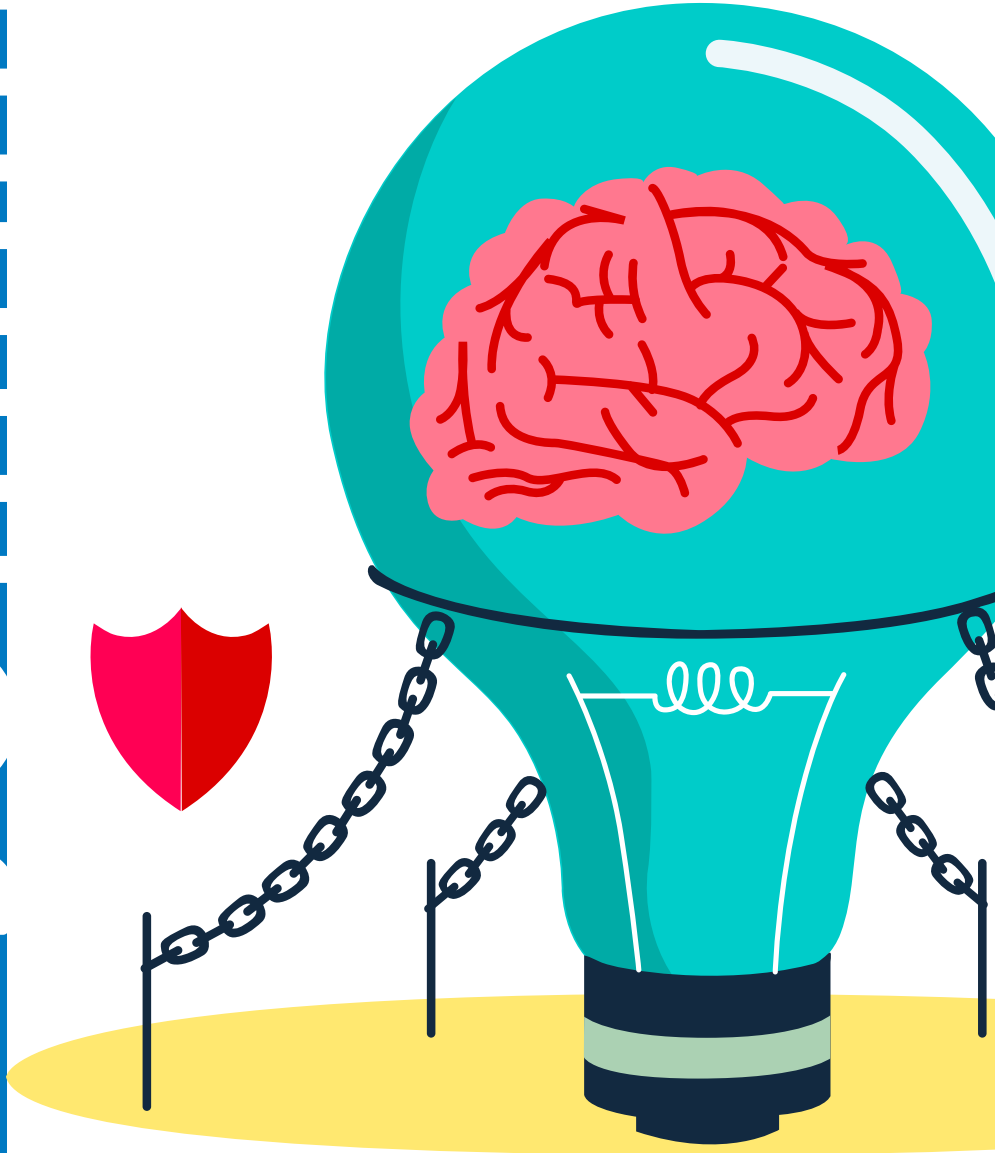
Dans le débat public, la montée des extrémismes est souvent expliquée par la prolifération des « fake news » et la puissance des algorithmes des réseaux sociaux. Pourtant, cette lecture mérite d'être nuancée. Dans l'article « Fake news ! La politique contre les faits » (p.26), nous explorons une autre hypothèse : celle selon laquelle la désinformation serait moins la cause principale des bouleversements politiques récents qu'un symptôme d'une crise plus profonde.

À partir de l'intervention du chercheur Thomas Huddleston, nous analyserons également l'influence croissante des stratégies politiques développées aux États-Unis, depuis l'arrivée au pouvoir de Donald Trump, sur le reste du monde occidental. Cet article invite à considérer les politiques migratoires comme un véritable révélateur de l'état de santé de nos démocraties (p.32).

Dans un tel contexte, un travail de sensibilisation, d'éducation et de vigilance citoyenne apparaît plus nécessaire que jamais. Des organisations comme l'asbl La Cible ou Les Territoires de la Mémoire poursuivent ce travail essentiel de sensibilisation et de transmission (p.34).

À travers cette édition, nous souhaitons apporter des clés de compréhension, nourrir la réflexion et rappeler qu'une démocratie vivante repose avant tout sur l'esprit critique, la connaissance et le refus de la simplification.

SOMMAIRE





ÉDITION SPÉCIALE : LA MONTÉE DES IDÉES LIBERTICIDES ET DES EXTRÉMISMES

Comprendre l'extrémisme et ses enjeux pour les jeunes d'aujourd'hui	06
La progression de l'extrême droite en Europe	11
L'accueil et l'intégration des personnes migrantes en Belgique : les nouvelles règles du gouvernement Arizona	14
INTERVIEW	
Julien Dohet : face à l'extrême droite, le Front Antifasciste riposte !	20
« Fake news ! », la politique contre les faits	26
La trumpification de nos politiques migratoires : comment l'éviter et y remédier ?	32
La Cible asbl	34
Les Territoires de la Mémoire	35
Mosaïque - le centre documentaire du CRIPEL	36



COMPRENDRE L'EXTRÉMISME ET SES ENJEUX POUR LES JEUNES D'AUJOURD'HUI

Le terme « extrémisme » est aujourd'hui omniprésent dans le débat public. Souvent utilisé comme une catégorie globale, il recouvre pourtant des réalités multiples, aux logiques idéologiques distinctes. Afin de poser des bases solides sur cette thématique, cet article s'appuie sur l'étude « **Les jeunes face à l'extrémisme : comprendre pour agir** », menée par François Debras, Docteur en sciences politiques et sociales et Professeur associé au « Centre d'Études Démocratie » de la Faculté de Droit, de Science politique et de Criminologie de l'Université de Liège.

L'étude complète
est accessible
gratuitement ici.



Extrémisme, de quoi parle-t-on exactement ?

L'extrémisme désigne un positionnement idéologique, discursif et pratique qui rejette l'organisation politique, institutionnelle et/ou sociale existante. Il se caractérise par une opposition frontale à l'ordre établi et par le refus du compromis et du débat, piliers des systèmes démocratiques.

L'extrémisme repose sur une vision profondément pessimiste de la société, nourrie par un sentiment de mécontentement et d'injustice. Cette lecture du monde est généralement manichéenne, structurée autour d'oppositions binaires telles que eux/nous, ami/ennemi, dominants/dominés... Dans certains contextes, la violence peut être mobilisée ou légitimée comme un moyen de libération.

L'étude souligne que l'extrémisme n'est pas l'apanage d'une idéologie particulière. Il peut être religieux ou politique, de gauche ou de droite, et renvoyer à des courants, des mouvements ou des enjeux variés. L'extrémisme est mouvant car la notion se modifie en fonction des époques et des lieux.

L'EXTRÉMISME DE GAUCHE

L'extrémisme de gauche se définit principalement par son opposition au capitalisme, au libéralisme économique et aux structures politiques existantes. Les mouvements qui s'en réclament rejettent non seulement les partis conservateurs et d'extrême droite, mais également certains partis de gauche institutionnelle, considérés comme intégrés au système et incapables d'opérer une transformation sociale profonde.

La littérature scientifique s'accorde à caractériser l'extrémisme de gauche comme un ensemble de mouvements et d'organisations qui demeurent attachés, dans leurs idéologies, leurs discours ou leurs pratiques, à une logique révolutionnaire. L'objectif poursuivi est le renversement des rapports de force économiques et sociaux afin de promouvoir une société fondée sur l'égalité.

Cette perspective implique une remise en question de la propriété privée, de l'héritage et du fonctionnement concurrentiel de l'économie. Celle-ci devrait, selon ces courants, reposer sur la planification et sur une redistribution égalitaire des ressources et des richesses.

L'EXTRÉMISME DE DROITE

À l'instar de l'extrémisme de gauche, l'extrémisme de droite ne constitue pas un ensemble homogène. Il s'agit d'un champ idéologique composite, dont les formes varient selon les contextes nationaux et historiques. Il peut s'incarner dans des mouvements monarchistes, nationalistes, xénophobes, religieux ou encore dans des courants nostalgiques du fascisme et du nazisme.

L'extrémisme de droite s'articule autour de trois piliers idéologiques majeurs : l'inégalitarisme, le nationalisme et le sécuritarisme.

Plusieurs auteurs identifient l'inégalitarisme comme le socle central de cette idéologie, reposant sur l'idée que les individus ou les groupes seraient naturellement inégaux.

Les discours de l'extrême droite ont connu des transformations significatives au cours des dernières décennies. Sous l'effet des cadres juridiques et des normes sociales, les références explicites à la race ont été progressivement remplacées par des arguments fondés sur la culture, la religion ou les valeurs. Une évolution qui s'explique notamment par un passage du racisme biologique à un racisme culturel, plus indirect et symbolique.

Dans l'article « **" C'est d'extrême droite " : s'outiller pour qualifier des discours et des propositions politiques** », Sybille Gioe et François Debras expliquent que pour pouvoir qualifier des discours d'extrême droite, nous pouvons nous poser **trois grandes questions** :

1. *les discours et les propositions politiques sont-ils dirigés contre les droits humains ou l'intégrité de certaines personnes ?*
2. *les discours et propositions politiques construisent-ils une réalité sociale telle que celle fantasmée par l'extrême droite ?*
3. *les discours et propositions sont-ils similaires à ceux soutenus par l'extrême droite dans le passé ?*

Le nationalisme occupe également une place centrale dans les discours extrémistes de droite. L'identité nationale y est souvent essentialisée et présentée comme homogène.

L'extrémisme de droite s'appuie aussi sur une vision axée sur le sécuritarisme, mettant en avant l'importance d'un appareil militaire puissant, de forces de l'ordre performantes et d'un système judiciaire solide.

En ce sens, l'étranger est identifié comme une menace, accusé de fragiliser la cohésion sociale, d'augmenter la criminalité ou de peser sur le marché de l'emploi.

Points de convergence et lignes de fracture

Si les extrémismes de gauche et de droite diffèrent profondément dans leurs valeurs et leurs projets, certaines convergences peuvent être observées. Elles concernent principalement le rejet des institutions politiques existantes et une forte défiance envers la démocratie représentative.

Cette défiance s'accompagne parfois d'une adhésion à des théories complotistes, qui renforcent la perception d'un système corrompu et hostile. Les électeurs des partis extrémistes privilégient généralement des formes alternatives de participation politique, telles que le recours au référendum ou à l'action directe.

Leurs finalités divergent toutefois radicalement. Les partis extrémistes de droite mobilisent le référendum contre l'immigration, certaines minorités ou les droits des personnes LGBTQIA+, tandis que les partis extrémistes de gauche l'envisagent comme un moyen de régulation économique et de redistribution des richesses.

Dans son étude, François Debras, rejette ainsi l'idée d'un extrémisme unique ou symétrique. Il plaide pour une approche plurielle, considérant qu'il existe des extrémismes, aux logiques idéologiques distinctes, même si ceux-ci sont regroupés sous un terme générique.

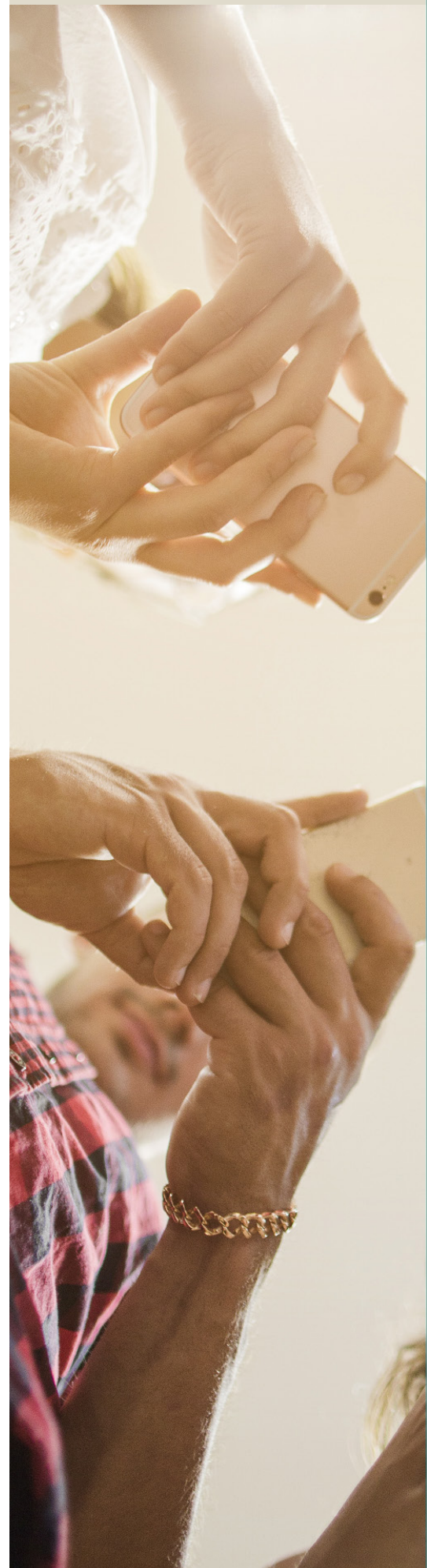
L'enseignement et les jeunes vis-à-vis de l'extrémisme

Menée en 2022 et 2023 à l'initiative de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'étude « *Les jeunes face à l'extrémisme : comprendre pour agir* », visait notamment à explorer les connaissances et les perceptions des jeunes à l'égard de la notion d'extrémisme, ainsi qu'à interroger le rôle des nouveaux médias, en particulier des réseaux sociaux, dans leur socialisation politique.

Un enseignement de l'extrémisme encore marginal et inconfortable

L'analyse des programmes scolaires et les entretiens menés avec les enseignants montrent que la notion d'extrémisme est peu abordée dans l'enseignement. Lorsqu'elle l'est, elle reste largement cantonnée à une approche historique, centrée sur la Seconde Guerre mondiale et les régimes totalitaires. Le terme « **extrémisme** » est rarement défini de manière explicite et renvoie principalement à des références telles que le nazisme, le fascisme ou le stalinisme, en opposition aux valeurs démocratiques.

Les enseignants privilégient le plus souvent les concepts d'autoritarisme ou de totalitarisme, par souci de neutralité, par manque de temps, par crainte de réactions en classe ou faute d'outils pédagogiques adaptés. Beaucoup expriment un malaise et un sentiment de dénuement face à l'enseignement de ces questions, notamment lorsqu'il s'agit de sujets contemporains ou religieux.



Des tensions et des discours problématiques dans le quotidien scolaire

Les professeurs constatent la présence de propos racistes ou discriminatoires, qualifiés de « **racisme latent** », dans les classes et les cours de récréation. Ils peinent parfois à déterminer comment réagir face à ces discours, hésitant entre sanction, dialogue ou ignorance, par crainte de banalisation ou d'escalade. Ils observent également un rejet marqué de la politique institutionnelle chez les élèves, perçue comme complexe, inefficace et éloignée de leurs préoccupations, malgré un intérêt réel pour les enjeux de société et les luttes liées aux valeurs (climat, égalité, discriminations).

Des jeunes informés mais en manque de cadres d'analyse

Contrairement à certaines idées reçues, les jeunes ne sont pas ignorants des phénomènes extrémistes. Ils en proposent des définitions relativement cohérentes, associant l'extrémisme à l'excès, au rejet du dialogue, à l'imposition de ses idées, à la haine et parfois à la violence.

L'extrémisme de droite domine largement leur imaginaire, tandis que l'extrémisme de gauche est moins bien identifié et plus difficile à illustrer. Certains phénomènes, comme l'extrémisme féministe ou écologique, sont évoqués de manière ambivalente et parfois perçus comme « **positifs** » lorsqu'ils défendent des causes jugées légitimes.

Violence, liberté d'expression et relativisme

La question du recours à la violence divise les jeunes. Si certains la rejettent catégoriquement, d'autres la considèrent comme un ultime moyen d'action face à un sentiment d'invisibilité, d'impuissance ou de non-représentation. L'étude met en évidence un lien entre ce sentiment de résignation et une plus grande acceptation de formes de violence symbolique ou matérielle.

Les jeunes se montrent très attachés à la liberté d'expression, parfois de manière absolue, tout en la subordonnant au respect des personnes. Ils confondent fréquemment liberté d'expression, respect, racisme et blasphème, révélant une méconnaissance des cadres juridiques existants. Ces positions évoluent toutefois dès que les sujets abordés touchent à leur identité ou à leurs convictions personnelles.

Un rôle central des réseaux sociaux

Les réseaux sociaux occupent une place prépondérante dans le quotidien des jeunes et constituent leur principale source d'information. S'ils en reconnaissent les dérives, de nombreuses confusions persistent, notamment entre faits et opinions, popularité et fiabilité de l'information. L'éducation aux médias, jugée souvent insuffisante ou trop contraignante, apparaît comme un enjeu central à renforcer.

Des pistes pour l'action pédagogique

L'étude conclut sur la nécessité de dépasser une approche uniquement descriptive ou morale de l'extrémisme. Elle plaide pour la mise en place d'activités pédagogiques favorisant l'analyse, le débat et l'expérimentation collective (débats, jeux de rôle, ateliers, rencontres), afin de permettre aux jeunes de s'approprier des cadres de compréhension et de développer leur esprit critique.

Ces démarches nécessitent un accompagnement renforcé des équipes éducatives, la co-construction d'outils adaptés et un investissement accru dans l'éducation aux médias et à la citoyenneté. L'objectif n'est pas de fournir des réponses toutes faites, mais de créer les conditions d'un dialogue respectueux, d'une compréhension nuancée des enjeux et d'une inclusion active des jeunes dans la société démocratique.

Retrouvez, dans le cadre
de la Journée Mondiale des
Réfugiés, la quatrième saison de

DÉCOUVRE MON HISTOIRE

Le **PODCAST** du **CRIPEL**
en partenariat
avec l'asbl **MNEMA**

Dans cette saison, nous parlerons de
la reconstruction de l'esprit, du lien social
et d'un pays avec des personnes ayant vécu
la guerre.

27|05 à 20h
Soirée de lancement
à la Cité Miroir

Découvrez
les saisons
précédentes ici !



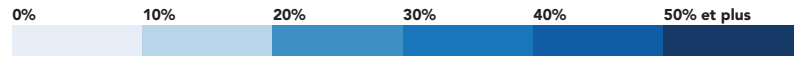


La progression de l'extrême droite en Europe

Évolution des scores de l'extrême droite aux scrutins électoraux des pays européens depuis 2010

L'image frappe d'emblée. En l'espace de quatorze ans, de 2010 à 2024, la carte électorale européenne s'assombrit progressivement. Les nuances de bleu, de plus en plus marquées, traduisent la progression des partis d'extrême droite aux élections législatives. D'un scrutin à l'autre, le phénomène ne se contente plus d'apparaître ici ou là : il s'étend, s'installe et gagne en visibilité sur l'ensemble du continent.

À première vue, le constat semble sans appel. Dans de nombreux pays, ces formations enregistrent des scores en nette hausse, parfois historiques. Longtemps cantonnées aux marges du jeu politique, elles occupent désormais une place centrale dans les débats publics. Certaines influencent les agendas politiques, d'autres participent directement aux coalitions gouvernementales. L'illustration révèle ainsi une dynamique européenne qui dépasse largement les trajectoires nationales prises de manière isolées.

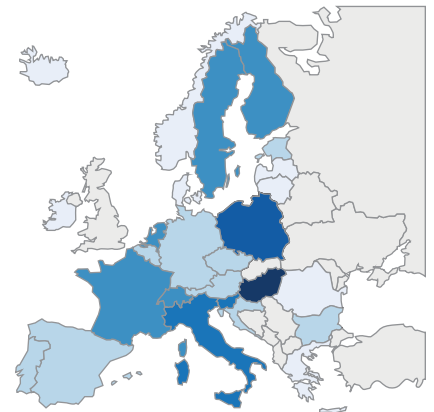
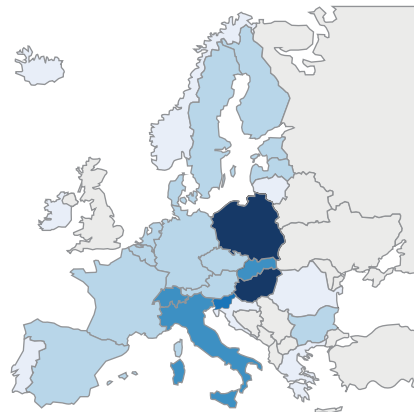
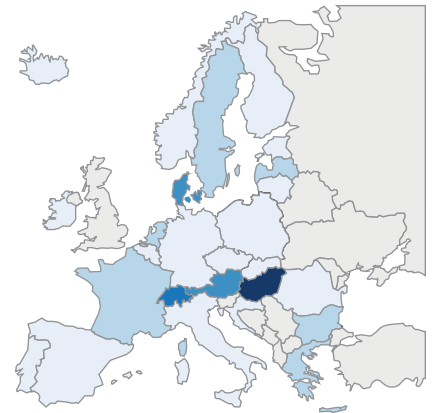
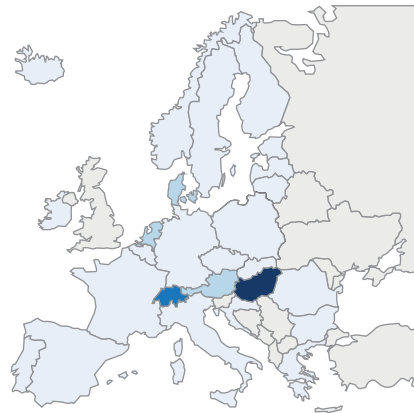


[2010]

[2015]

[2019]

[2024]



Mais s'arrêter aux seuls pourcentages serait réducteur. Regrouper ces partis sous l'étiquette d'« **extrême droite** » revient à englober des réalités idéologiques et stratégiques très différentes. Tous n'entretiennent pas le même rapport aux institutions démocratiques, ni la même conception du pouvoir, ni les mêmes ambitions à long terme. Par souci de lisibilité, la carte simplifie une mosaïque politique bien plus complexe.

Il faut également rappeler qu'un score électoral élevé ne se traduit pas automatiquement par l'exercice du pouvoir. Dans plusieurs pays, la Belgique en est un exemple, la progression de l'extrême droite se heurte encore à des cordons sanitaires, à des jeux de coalition ou à des contre-pouvoirs institutionnels. Ailleurs, en revanche, la normalisation électorale s'accompagne d'une intégration progressive aux sphères décisionnelles, brouillant la frontière entre opposition radicale et responsabilité gouvernementale.

L'inquiétude européenne ne tient donc pas uniquement à la hausse des chiffres, mais à ce qu'ils révèlent de notre société actuelle. Le succès de ces partis s'inscrit dans un contexte marqué par une défiance envers les institutions, des craintes liées au déclin social, des tensions autour des questions migratoires et un sentiment diffus de perte de repères. L'extrémisme de droite prospère souvent moins sur une adhésion idéologique massive que sur l'accumulation de colères, de frustrations et de désillusions.

Si la progression électorale de ces partis ne signifie pas, en soi, un effondrement imminent des démocraties, elle constitue néanmoins un signal d'alerte. Elle interroge la capacité des systèmes politiques à répondre aux préoccupations sociales sans céder aux logiques de stigmatisation, d'exclusion ou de repli identitaire.

La question n'est donc pas tant de savoir si l'Europe doit s'alarmer, mais si elle est prête à regarder lucidement ce que révèle cette évolution. L'illustration ne dessine pas un avenir inéluctable ; elle met au jour des fragilités démocratiques déjà à l'œuvre. Elle révèle un trouble démocratique profond qui, s'il est relégué au second plan, pourrait inscrire durablement ces dynamiques électorales dans le paysage politique européen.

SOURCES

Université de Namur (2025, 26 mars).
Politique : Les 5 questions à se poser pour comprendre la montée de l'extrême droite en Europe.
Crédits : franceinfo - www.parties-and-elections.eu, Wikipédia, (2024, 11 mars). Cartes.

L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES MIGRANTES EN BELGIQUE : LES NOUVELLES RÈGLES DU GOUVERNEMENT ARIZONA

Depuis l'entrée en fonction du gouvernement fédéral belge surnommé "Arizona" en janvier 2025, composé à la majorité de la N-VA, du MR, de CD&V, des Engagés et de Vooruit, une série de réformes importantes ont été adoptées, ou sont en cours de discussion, dans les domaines de l'asile, de la migration et de l'intégration. Présentées officiellement comme des réponses à des "pressions" migratoires, ces mesures font débat dans les milieux associatifs, juridiques et des droits humains, dénonçant un durcissement sans précédent de la politique migratoire belge.

Cet article propose un aperçu des principales mesures et de leurs conséquences possibles pour les personnes migrantes et les structures qui les accompagnent¹.

WELCOME

Une politique migratoire qui ne cesse de se durcir

Dans l'accord de coalition, le gouvernement donne le ton en annonçant vouloir mettre en place : « **la politique migratoire la plus stricte jamais menée** » en Belgique. Cette orientation s'inscrit dans un contexte européen marqué par un durcissement général des politiques migratoires. Le Pacte européen sur la migration et l'asile adopté en 2024 prévoit notamment un renforcement du contrôle aux frontières extérieures de l'Union européenne, la création de centres de tri (appelés « hotspots ») pour les personnes migrantes et des mécanismes visant à accélérer les procédures de retour.²

Cette évolution s'inscrit également dans une tendance plus ancienne. Depuis l'arrêt officiel de l'immigration économique en 1974, les politiques belges en matière d'asile et d'immigration ont progressivement introduit des conditions toujours plus restrictives pour l'accès au territoire, au séjour ou à certains droits sociaux. Ce mouvement s'est poursuivi au fil des décennies, y compris lors de périodes où des forces politiques plus progressistes siégeaient majoritairement au pouvoir.

Le positionnement politique du gouvernement belge actuel s'inscrit également dans une dynamique européenne plus large visant à renforcer les politiques de retour des personnes en séjour irrégulier.

Au début du mois de décembre, les États membres de l'Union européenne se sont accordés sur une série de mesures destinées à faciliter et accélérer l'exécution des décisions d'éloignement. Parmi celles-ci figurent notamment l'extension de la liste des pays considérés comme « sûrs », un renforcement de l'obligation pour les États d'appliquer les décisions de retour concernant les personnes dont la demande d'asile a été rejetée, ainsi que de nouveaux mécanismes de répartition des demandeurs d'asile entre pays européens.

Dans ce contexte, la Belgique a fait le choix de ne pas participer à l'accueil de personnes dans le cadre du mécanisme de relocalisation. Le gouvernement a indiqué qu'il contribuerait plutôt au dispositif européen de solidarité par une participation financière estimée à 12,9 millions d'euros.

Par ailleurs, les autorités fédérales envisagent la possibilité de limiter certaines procédures d'accueil si les arrivées de demandeurs d'asile devaient être jugées trop importantes. Dans ce type de situation, un rétablissement temporaire des contrôles aux frontières intérieures pourrait également être envisagé.³

Des mesures qui visent à dissuader l'installation

Pour de nombreuses organisations de défense des droits humains et du secteur associatif, les nouvelles mesures annoncées par le gouvernement Arizona ne permettront en aucun cas de répondre à la situation humanitaire préoccupante que connaît la Belgique depuis plusieurs années. Le système d'accueil des demandeurs de protection interna-

tionale est, depuis plus de quatre ans, en crise, et des centaines de personnes se retrouvent régulièrement sans solution d'hébergement. Dans ce contexte, plusieurs acteurs de terrain estiment que le durcissement des politiques migratoires risque surtout d'accentuer la vulnérabilité des personnes concernées et d'aggraver les tensions déjà très fortes au sein du secteur de l'accueil et de l'intégration.

Le manque de places dans les centres d'accueil a conduit à des situations inédites : des demandeurs d'asile se sont retrouvés sans solution d'hébergement, parfois contraints de dormir dans la rue malgré les obligations légales de l'État belge.

Cette situation a entraîné de très nombreuses condamnations (plus d'un millier) de la Belgique par les juridictions nationales et européennes. Si cette situation de non-solution d'hébergement concernait jusque-là uniquement des hommes seuls, les nouvelles mesures mises en place par le gouvernement actuellement pousse également des femmes et des enfants à la rue.⁴

Cette situation s'explique notamment par une nouvelle qualification du « statut M » qui désigne les personnes ayant déjà obtenu une protection internationale (statut de réfugié ou protection subsidiaire) dans un autre État membre de l'Union européenne, mais qui introduisent une nouvelle demande d'asile en Belgique.

Dans le cadre des réformes récentes, ces demandes sont désormais considérées comme des demandes ultérieures, même lorsque la personne n'a jamais introduit de demande d'asile en Belgique auparavant.

Cette qualification permet un traitement plus rapide et plus restrictif de la demande tout en limitant, voire en supprimant l'accès au réseau d'accueil pour ces personnes pendant l'examen de leur dossier. L'hébergement n'étant garanti qu'à la condition d'entamer une procédure de retour volontaire dans le pays leur ayant déjà accordé la protection. La plupart des personnes concernées sont des individus ayant déjà reçu une protection en Grèce, un pays où les conditions de vie et d'accueil sont largement insuffisantes au regard du nombre de réfugiés transitant par cette zone.⁵

L'ensemble des réformes mises en place ou annoncées s'inscrivent dans une logique visant à rendre le séjour en Belgique moins attractif pour les personnes migrantes. Dans l'accord de gouvernement, il est précisé que l'accueil des demandeurs d'asile doit rester « **sobre** », limité aux besoins essentiels. Pour certaines organisations, cette formulation contribue à alimenter l'idée selon laquelle les demandeurs d'asile bénéficieraient d'avantages excessifs, alors que l'aide matérielle reste en réalité très limitée.⁶

Le regroupement familial dans le viseur

Un point clé de la réforme porte sur le regroupement familial. Depuis l'été 2025, de nouvelles règles exigent :

- un délai d'attente avant de pouvoir demander le regroupement familial (au moins 2 ans pour certains statuts) ;
- des seuils de revenus élevés (2 323 € net par mois pour faire revenir un membre de sa famille, augmentés de 10 % par personne supplémentaire).⁷

Ces critères sont particulièrement contraignants pour les personnes ayant obtenu récemment une protection internationale, qui doivent souvent s'adapter à une vie nouvelle avec des revenus modestes et des perspectives professionnelles limitées. Les restrictions ont suscité une forte opposition de la part des organisations de défense des droits humains, qui les qualifient de "dures et discriminatoires", estimant qu'elles mettent en danger l'unité familiale et la protection des enfants.

Le 26 février 2026, la Cour constitutionnelle a décidé de suspendre l'application des nouvelles restrictions concernant les membres de la famille qui rejoignent les bénéficiaires de protection subsidiaire, jugeant que leur mise en œuvre pourrait causer un préjudice grave et difficilement réparable pour certaines familles.

Elle a également saisi la Cour de justice de l'Union européenne afin d'examiner la compatibilité de ces mesures avec le droit européen, notamment en matière de droit au respect de la vie familiale et de protection des mineurs. Cette décision souligne les tensions persistantes entre la volonté du gouvernement de durcir les politiques migratoires et le cadre juridique européen et national garantissant les droits fondamentaux des familles migrantes.⁸

L'un des changements les plus connus a été l'augmentation drastique des frais administratifs pour introduire une demande de nationalité : le coût d'une demande est passé de **150 € à 1000 €, avec indexation annuelle automatique**. À peine un an plus tard, ce montant atteint 1 030 €. Pour de nombreuses personnes étrangères, ce coût représente un obstacle financier majeur, limitant l'accès à la nationalité et retardant souvent leur participation pleine et entière à la vie sociale, économique et civique du pays. Cette hausse renforce également les inégalités, car elle touche de manière disproportionnée les ménages à revenus modestes ou les familles nombreuses. Certaines associations et des experts en intégration soulignent que cette barrière financière risque d'entraver l'inclusion durable des migrants, en les maintenant dans une situation de précarité administrative et sociale.

Outre l'obstacle financier, la volonté du gouvernement vise à introduire des exigences plus strictes en matière de langue et d'intégration civique. Les candidats devraient être à même de réussir un test de citoyenneté avec un niveau minimal de compétence linguistique qui passerait de A2 à B1, sans aucune exemption pour les apatrides.

Un projet de loi sur les visites domiciliaires

Le gouvernement fédéral belge a également mis sur la table un projet de loi visant à autoriser des visites domiciliaires, c'est-à-dire l'entrée dans un logement privé pour y arrêter des personnes en situation irrégulière ou leurs hébergeurs. L'objectif affiché par certains responsables est de faciliter les procédures d'arrestation et d'expulsion, notamment pour des personnes « **refusant de coopérer à leur retour** » ou considérées comme présentant un danger pour l'ordre public.

La police et l'Office des étrangers pourraient, avec une autorisation d'un juge d'instruction, pénétrer dans le domicile entre 5h et 21h pour procéder à des arrestations.

Les personnes arrêtées lors de ces visites pourraient voir leurs recours juridiques rendus non suspensifs, ce qui limiterait l'effet « **bloquant** » d'un appel et pourrait accélérer des procédures d'éloignement.

Ce projet suscite une forte opposition d'organisations de défense des droits humains, d'associations de soutien aux personnes migrantes, ainsi que d'une partie du monde juridique et académique, qui dénoncent :

- >> **une atteinte au droit constitutionnel** à l'inviolabilité du domicile ;
- >> **un risque de stigmatisation** des hébergeurs et des personnes en situation irrégulière ;
- >> **des potentielles dérives** en matière de libertés fondamentales.

Plusieurs motions communales et organisations locales ont rappelé l'importance de préserver le domicile comme havre de paix, quelle que soit la situation administrative des habitants, et appelé le Parlement fédéral à rejeter ou profondément modifier le texte.¹¹

L'aide sociale davantage conditionnée

Plusieurs projets de réforme sont actuellement en discussion, notamment concernant la loi organique des CPAS et la loi relative au droit à l'intégration sociale. Ces projets pourraient introduire de nouvelles restrictions pour certaines personnes étrangères souhaitant accéder à l'aide sociale.

Une autre proposition importante du gouvernement concerne l'accès à l'aide sociale pour les personnes nouvellement arrivées. Sauf en cas d'incapacité de travail reconnue pour raisons médicales, les primo-arrivants devraient patienter cinq ans avant de pouvoir bénéficier pleinement de certaines formes de soutien social, alors qu'auparavant ce délai était limité à trois mois. Durant cette période, ils seraient tenus de participer à un parcours d'intégration plus exigeant, com-

prenant notamment des obligations liées à la formation et à l'insertion socio-professionnelle.

Plusieurs organisations du secteur social alertent sur les conséquences potentielles de cette mesure, estimant qu'elle pourrait entraîner un risque accru de précarité et de pauvreté pour les personnes concernées, en particulier durant leurs premières années d'installation.¹²

Une réorganisation du système d'accueil

Dans la continuité de cette logique, le gouvernement envisage également de modifier l'organisation du dispositif d'accueil destiné aux demandeurs de protection internationale. Plusieurs pistes sont actuellement évoquées, parmi lesquelles une diminution du nombre de places disponibles dans certains centres d'accueil, la suppression de la possibilité d'imposer un mécanisme de répartition des demandeurs d'asile entre les communes en cas de situation exceptionnelle, ainsi que la remise en question progressive des initiatives locales d'accueil (ILA).

Ces dispositifs, mis en place et gérés au niveau communal, sont pourtant souvent présentés par les acteurs du secteur comme une alternative intéressante aux centres collectifs. Ils sont généralement considérés comme moins coûteux pour les pouvoirs publics et permettent également d'offrir un cadre de vie plus respectueux de la vie privée et de la dignité des personnes accueillies.

Parallèlement, **les autorités fédérales souhaitent augmenter la capacité des centres fermés** utilisés pour la détention administrative des personnes en attente d'un éloignement du territoire.

Le nombre de places pourrait être sensiblement augmenté, notamment afin d'y accueillir davantage de personnes dites « **dublinées** », c'est-à-dire des demandeurs d'asile ayant introduit une demande dans un autre État membre de l'Union européenne et que la Belgique entend renvoyer vers ce pays en application du règlement Dublin.¹³

Des conséquences directes pour le secteur associatif

Le secteur associatif, qui accompagne quotidiennement les personnes migrantes, souligne plusieurs impacts préoccupants :

- >> **augmentation** des situations de personnes sans solution d'hébergement ;
- >> **complexification** des démarches administratives ;
- >> **pression accrue** sur les services sociaux locaux ;
- >> **multiplication** des contentieux juridiques.

Beaucoup d'organisations insistent sur le rôle essentiel qu'elles doivent continuer à jouer pour préserver l'accès aux droits fondamentaux des personnes migrantes et pour nourrir le débat démocratique.

Une question centrale pour l'avenir de la société belge

Au-delà des débats juridiques et politiques, la question migratoire pose également des enjeux économiques et démographiques. Dans un contexte de vieillissement de la population et de pénurie de main-d'œuvre, plusieurs organisations rappellent que les personnes issues de l'immigration contribuent déjà largement au fonctionnement de nombreux secteurs économiques.

Un débat appelé à se poursuivre

Les mesures adoptées ou envisagées par le gouvernement Arizona marquent une nouvelle étape dans l'évolution de la politique migratoire belge. Si certaines dispositions sont déjà en vigueur, d'autres pourraient encore être modifiées ou contestées devant les juridictions nationales ou européennes. Dans ce contexte, le rôle du secteur associatif reste essentiel pour accompagner les personnes concernées et nourrir le débat démocratique.

SOURCES

1,5,9,10 - CIRÉ, Premières mesures Arizona en matière d'asile et de migration, analyse, octobre 2025.

Disponible sur : <https://www.cire.be/publication/premieres-mesures-arizona-en-matiere-dasile-et-de-migration/>

2,3,4,6.7.11,12,13 - L'Info CSC, Migrations : moins d'accueil, plus d'écueils, n°2, 23 janvier 2026

disponible sur : <https://info-csc.be/magazine/migrations-moins-daccueil-plus-decueils>

8 - European Migration Network, « La Cour constitutionnelle belge suspend temporairement les règles plus strictes en matière d'asile et de regroupement familial », EMN Belgium, 26 février 2026,

disponible sur : <https://emnbelgium.be/fr/nouvelles/la-cour-constitutionnelle-belge-suspend-temporairement-les-regles-plus-strictes-en>

INTERVIEW



Julien DOHET

**Face à l'extrême droite,
le Front Antifasciste riposte !**



Bonjour Julien Dohet, vous êtes engagé au sein du Front antifasciste de Liège et vous êtes également Secrétaire Général adjoint SETCa-FGTB. Pouvez-vous nous expliquer ce qui vous a amené à choisir cette voie et la manière dont vous articulez ces deux formes d'engagement ?

Julien Dohet : Je suis historien de formation. Je me suis engagé dans les Jeunes FGTB à la fin de mes études universitaires. J'ai ensuite travaillé dans le secteur socioculturel, en éducation permanente, où j'ai été délégué syndical au Centre d'Action Laïque de Liège.

Par la suite, je suis entré dans l'organisation syndicale de la FGTB et je suis aujourd'hui Secrétaire Général adjoint.

Concernant le Front antifasciste : je travaille sur les questions liées à l'extrême droite depuis environ 25 ans, notamment via Les Territoires de la Mémoire.

À la veille des élections de 2018-2019, avec l'apparition d'un parti comme "Pegida" ou encore "Nation" qui tente de se visibiliser par des actions ou apparitions publiques, nous nous sommes dit, avec d'autres personnes du milieu associatif, qu'il fallait relancer un front antifasciste, qui avait déjà existé à plusieurs reprises dans la région liégeoise. Nous avons donc lancé un appel et recréé officiellement le Front antifasciste en 2019.

Depuis, le mouvement n'a cessé de prendre de l'ampleur et une coordination antifasciste belge s'est mise en place. Par ailleurs, l'évolution du MR et la situation politique de manière générale ont conduit de nombreux jeunes à nous rejoindre récemment.

Pour moi, un syndicaliste ne peut être qu'antifasciste. J'aurais tendance à dire qu'un antifasciste devrait être syndicaliste, mais c'est moins évident pour tout le monde. En tout cas, mon engagement à la FGTB et mon engagement en tant qu'antifasciste sont parfaitement compatibles.

L'antifascisme permet aussi une militance plus directe, moins institutionnalisée.

Pouvez-vous nous recontextualiser en quelques mots la naissance du Front Antifasciste à Liège et dans quel contexte politique et social dans lequel s'inscrivait sa création ?

Les mouvements antifascistes existent depuis un siècle. Leur évolution dépend toujours de celle des mouvements fascistes. Les militants antifascistes ont toujours d'autres formes de militance. L'antifascisme ne se résume pas à contrer les partis structurés d'extrême droite. Il inclut un travail social, idéologique et culturel. La spécificité d'un Front antifasciste, c'est d'aller au contact, d'occuper le terrain, d'être dans la rue, d'assumer une dimension plus activiste.

Comme il s'agit d'un mouvement avec une gestion horizontale, non structurée, sans statuts ni permanents, il est fluctuant. Cela a des avantages et des inconvénients. Aujourd'hui, il existe une présence antifasciste structurée en Belgique francophone, avec une coordination nationale. Le fait d'exister depuis plusieurs années nous permet aujourd'hui de réagir avec force et soutien. Cela n'aurait peut-être pas été possible il y a cinq ans. Récemment, les deux dernières assemblées générales ont réuni près de 200 personnes chacune. La prochaine, au vu de l'actualité, dépassera certainement ce nombre.

Justement, en parlant d'actualité, pouvez-vous nous résumer les événements de ce lundi 9 février 2026 ?

Ce lundi, huit domiciles ont été perquisitionnés, huit personnes ont été emmenées et interrogées, un peu moins de 5 mois après les faits qui ont eu lieu le 18 septembre dernier devant l'Université de Liège pour « contrer » la venue de Georges-Louis Bouchez et, plus généralement, pour continuer la lutte contre les mesures particulièrement antisociales du gouvernement Arizona.

L'une des personnes est actuellement toujours détenue en prison. Si sept sur huit ont été relâchées, le juge d'instruction les oblige à toute une série de mesures de contrôle pour échapper à la détention préventive. Par exemple, on leur demande de suivre de manière assidue une formation pour ceux qui ne travaillent pas, comme si l'oisiveté était aujourd'hui érigée en délit. Ou encore, on les empêche de sortir sur la voie publique de 21h30 à 6h30, sauf pour raisons professionnelles ou raisons impérieuses dûment motivées et ce, pendant trois mois.

Ce qui est interpellant c'est la disproportion des moyens qui sont utilisés : perquisition à 5h du matin, arrestations, mise en liberté sous conditions, alors qu'aucun procès n'a encore eu lieu à l'heure où nous écrivons ces lignes. On peut aussi se poser la question de la nécessité et de l'utilité de telles mesures lorsqu'elles ne sont pas prises dans la foulée de la manifestation du 18 septembre dernier, mais cinq mois après. Quelle est encore leur pertinence ?

La liberté de manifester, la liberté d'association, la liberté d'expression sont des principes fondamentaux dans notre démocratie.

La privation de liberté est un moyen ultime quand il y a danger pour la société.

Pourquoi arrêter les personnes cinq mois après les faits ? Pourquoi des perquisitions cinq mois après les faits ? Pourquoi une quasi-interdiction de circuler le soir et la nuit ? Presque déjà une condamnation sans procès...

À moins que ce ne soit pour exercer de la pression, de l'intimidation, pour étouffer dans l'œuf les mouvements sociaux ou pour entériner une dérive droite initiée par certains politiques de plus en plus populistes ? Chacun en jugera.

Est-il pertinent de mettre le MR sur le même plan que des partis comme Nation ou Chez Nous ?

Il est plus difficile pour le grand public, de critiquer ou de dénoncer une droitisation du MR que de s'opposer à des partis ouvertement d'extrême droite comme "Nation" ou "Chez Nous". Ces derniers sont clairement identifiés comme tels. Le MR, lui, reste un parti traditionnel, ce qui rend la critique plus délicate et moins évidente.

Mais, ce virement vers l'extrême droite du MR ne date pas d'hier. Déjà en 2018-2019, certains s'interrogeaient : fallait-il traiter le MR comme on traite l'extrême droite, par exemple, en menant des actions symboliques contre ses affiches ? La réponse a toujours été jusque-là : non. Le MR restait un parti démocratique classique, même si certains de ses discours se durcissent.

Cela ne signifie pas que l'extrême droite ait disparu. Nous continuons à surveiller des groupuscules comme Nation. La droitisation d'un parti traditionnel n'empêche pas l'existence, en parallèle, d'une extrême droite autonome et organisée, au contraire. L'exemple français le montre bien : la radicalisation des Républicains n'a pas empêché la progression du Rassemblement national.



Affirmer, comme le fait Georges-Louis Bouchez, que sa ligne politique empêcherait l'émergence de l'extrême droite est totalement inexact. Au contraire, la banalisation de certains discours contribue à normaliser des idées qui relevaient auparavant de l'extrême droite. Et cette normalisation prépare le terrain à leur diffusion plus large.

Ces derniers mois, le gouvernement Arizona a évoqué des projets de lois, comme la loi Quintin, ou des mesures visant à limiter les activités militantes. Avez-vous constaté des actions concrètes allant dans ce sens ?

Sur le terrain, nous constatons effectivement un durcissement progressif. Il s'inscrit dans une tendance plus large : celle d'un glissement vers un état plus autoritaire.

On assiste à une confusion entretenue entre sécurité et politique sécuritaire. Or, la véritable sécurité repose d'abord sur une sécurité sociale forte : un accès au logement, à l'emploi, à des services publics de qualité. Multiplier les caméras, renforcer la répression ou augmenter les dispositifs policiers ne règle pas les causes profondes de l'insécurité.

Par ailleurs, les politiques d'austérité risquent de générer davantage de tensions sociales. Lorsque les inégalités augmentent et que les protections diminuent, les conflits sociaux deviennent inévitables. C'est un mécanisme bien connu.

Certaines mesures récentes contribuent à installer un climat de criminalisation des mouvements sociaux. Entre *le projet de loi Quintin*, qui veut pouvoir dissoudre les associations

qui le dérangerait, non pas en faisant appel à la justice, mais par décision gouvernementale, ou encore un nouveau *projet de loi de type Van Quickenborne* sur l'interdiction de manifester, de plus en plus, les voix dissonantes sont mises sous pression, voire réprimées.

Enfin, certains projets, notamment en matière de visites domiciliaires, soulèvent de sérieuses inquiétudes en termes de respect des droits fondamentaux. On s'indigne de ce qu'il se passe aux États-Unis, notamment des méthodes musclées de l'agence fédérale ICE dans le cadre des politiques migratoires. Pourtant, aux États-Unis, les forces de l'ordre ne peuvent pas (encore) entrer dans un domicile sans mandat judiciaire. En Belgique, une loi autorise aujourd'hui des visites domiciliaires. Cette comparaison doit nous pousser à la cohérence : **on ne peut pas dénoncer des dérives autoritaires ailleurs tout en minimisant les atteintes potentielles aux libertés fondamentales qui se déroulent sous nos yeux.**

Avez-vous, dans ce contexte, ressenti une forme de répression ou de surveillance accrue de vos activités ?

Oui, nous ressentons une pression plus forte qu'auparavant. Il y a quelques années, lors de nos manifestations, la présence policière était faible. Il y avait quelques agents, souvent les mêmes, et les relations étaient relativement « équilibrées ».

Aujourd'hui, le déploiement policier est nettement plus important et nous semble disproportionné par rapport à la nature de nos actions. L'attitude a également changé : elle est plus tendue, plus agressive. On perçoit une volonté d'afficher la force, d'impressionner, voire d'intimider.

Les événements survenus place du XX Août ont été qualifiés de « climat insurrectionnel ». Ce type de vocabulaire est totalement excessif, surtout au regard de l'histoire sociale belge, marquée par des mobilisations bien plus massives et conflictuelles. Employer de tels termes contribue à dramatiser la situation et à légitimer un durcissement sécuritaire.

Le mouvement antifasciste est parfois perçu comme radical ou violent. Que répondez-vous à cela ?

Cette image de radicalité ne date pas d'hier. Elle accompagne l'antifascisme depuis toujours. Oui, certaines de nos actions peuvent être qualifiées de radicales, et nous l'assumons. Empêcher la tenue d'un meeting d'extrême droite, par exemple, suppose parfois des actions déterminées. Pour nous, il s'agit de poser des limites claires face à des idéologies qui menacent les droits fondamentaux.

Le port du masque en manifestation est souvent présenté comme un symbole de violence. En réalité, il répond aussi à une nécessité concrète : éviter l'identification et le harcèlement par des groupes d'extrême droite qui ciblent les militants. Il s'agit d'une mesure de protection.

Nous revendiquons une radicalité démocratique. **La démocratie n'est pas l'absence de conflit ; au contraire, le conflit fait partie de son fonctionnement normal.** La question centrale est plutôt de savoir comment un état dit « démocratique » gère ces tensions : garantit-il l'expression des désaccords ou cherche-t-il à les réprimer ?



Comment s'organise le Front antifasciste et comment gérez-vous la diversité des profils ?

Notre principe de base est simple : chacun est libre de ses modes d'action. Nous ne jugeons pas les choix d'actions des uns et des autres, mais personne ne se sent obligé d'y participer. L'idée est de permettre la coexistence de différentes formes d'engagement.

Les initiatives sont portées par celles et ceux qui souhaitent les lancer. Ensuite, celles et ceux qui s'y reconnaissent les rejoignent. Nous n'avons ni membres officiels, ni mandats, ni listes. C'est un fonctionnement horizontal, souple, qui repose sur la confiance et l'autonomie des personnes engagées.

Lors d'une manifestation chacun·e est normalement conscient·e du niveau de risque et donc des conséquences que son action peut entraîner. Par exemple, pour la manifestation place du XX août, certain·e-s souhaitaient rester à l'arrière, dans la foule, d'autres souhaitaient être en première ligne.

Comment les citoyen·ne·s peuvent-ils-elles s'informer ou soutenir la lutte contre les idées de l'extrême droite ?

Il existe plusieurs manières de s'engager. On peut suivre les organisations antifascistes – le Front antifa n'est pas le seul actif à Liège – participer à des assemblées, assister à des conférences ou rejoindre des manifestations.

L'antifascisme, ce n'est pas un label à obtenir : **c'est d'abord une position. En théorie, si l'on n'est pas fasciste, on est antifasciste.**

Quelles sont aujourd'hui les valeurs défendues par le Front Antifa à Liège ?

L'antifascisme pourrait se résumer en deux choses : la recherche d'égalité et la solidarité. Nous nous opposons donc à tout projet de société inégalitaire fondé sur la hiérarchie et sur une insécurité sociale.

Le type de profils au sein du Front Antifa a-t-il évolué ?

Le mouvement est aujourd'hui plus jeune et plus féminin. Il reste un travail à mener pour élargir davantage la représentation des quartiers populaires. Mais nous sommes conscient·e·s que le rapport à la police diffère selon les vécus. Par exemple, il est fort probable qu'une personne racisée ne vit pas les contrôles de police de la même manière qu'un homme blanc cisgenre. Nous devons prendre en compte ces réalités.

Est-ce que l'extrême droite arrive à gagner du terrain sur le territoire francophone ?

L'extrême droite structurée reste marginale en Belgique francophone, mais cette marginalité n'est pas un hasard et encore moins un miracle. Elle résulte d'un travail constant et souvent invisible mené par les mouvements antifascistes. Empêcher qu'un petit groupe de quelques individus ne devienne une force organisée de dizaines, puis de centaines, demande une vigilance quotidienne et des actions concrètes, même discrètes.

Ce travail préventif est essentiel pour maintenir l'extrême droite à distance. La présence des antifascistes agit en amont, en empêchant les idées radicales de se normaliser et les groupes de se consolider. Il ne s'agit pas seulement de contre-discours ou de mobilisation ponctuelle, mais d'une surveillance continue pour limiter la propagation de l'intolérance et de la haine.

**On reproche souvent aux antifascistes de « crier au loup ».
Mais si le loup ne vient pas, c'est précisément parce qu'on agit dès
qu'il sort de son trou.**

Rencontres Inter- culturelles LIÉGEOISES

13 JUIN 13h > 19h
PLACE XAVIER NEUJEAN
4000 Liège

Contact : Siobhan Renkin -
communication@cripel.be - 04/220.59.65
Événement GRATUIT



Avec le soutien de



Cofinancé par l'Union européenne

« Fake News ! »

La politique contre les faits

Depuis le Brexit et l'élection de Donald Trump, les algorithmes et la « désinformation » hantent le débat public. Cause ultime de droitisation ? Ce diagnostic est cependant peu convaincant, tant il repose sur une lecture technocratique du combat politique, malheureusement répandue à gauche.

Quelques jours après l'inauguration du second mandat présidentiel de M. Donald Trump sous le regard bienveillant des oligarques de la Silicon Valley, le pape François alertait contre la « désinformation ». « Trop souvent, notait alors le souverain pontife, la communication simplifie la réalité pour provoquer des réactions instinctives »¹.

Si l'on ne peut s'empêcher d'esquisser un sourire à l'idée que l'Église catholique parte en guerre contre les « fausses informations », le diagnostic prononcé par le représentant terrestre de l'homme ayant transformé l'eau en vin n'en est pas moins partagé par de larges franges du monde intellectuel et médiatique. Depuis la victoire du Brexit, les livres et publications à propos d'une « épidémie de désinformation » et de l'avènement de la « post-vérité » ont colonisé les étagères des librairies.

Article issu de



publié dans le n°130 (été 2025) de *Politique* : « Nouvelle menace réactionnaire. Affronter la vague », écrit par **Daniel Zamora**, Professeur de sociologie, Université Libre de Bruxelles

Malgré l'immense prolifération de titres accrocheurs sur la désinformation et la post-vérité, la thèse reste toujours la même.

Pour **Lee Mckintyre**, auteur du bestseller *Post-vérité*, l'origine du fléau est ancienne, « encodée dans notre cerveau au cours de l'évolution humaine : le biais cognitif »² Dans la nouvelle économie de l'information médiée par les algorithmes, ces biais auraient eu raison des « faits » en faveur des « fake news ». Happés par des plateformes valorisant l'attention et les likes, les individus seraient désormais exposés à une information et des interactions favorisant des communautés de semblables plutôt que le débat démocratique.

La sphère publique se serait par conséquent délitée en d'innombrables « tribus » autoréférentielles. Les académiques sur Bluesky et les influenceurs et influenceuses d'extrême droite sur X. À chaque sensibilité sa chaîne YouTube et ses comptes Instagram. Le résultat étant, pour reprendre les termes de **Jonathan Rauch**,

« un repli accru dans des bulles de personnes partageant les mêmes idées, créant davantage de distance et de méfiance, et favorisant une polarisation accrue. »³

Problème d'idéologie ou d'information ?

Dans cette nouvelle configuration du savoir, la capacité de s'écouter mutuellement et de résoudre des conflits par le biais de la raison laisserait lentement place à une guerre civile numérique nourrie par l'agenda politique de quelques milliardaires. La principale victime de cette transformation de la sphère publique ne serait autre que la vérité elle-même. Ou, pour être plus précis, notre capacité à distinguer le vrai du faux. Enfermés dans des bulles sociales nourries par nos biais cognitifs, la distinction entre faits et opinions se serait lentement affaïssée.⁴ La compétition électorale se calque alors sur la sphère numérique et récompense celles et ceux ayant le moins d'égards pour les faits.⁵

Dans ce contexte, le problème ne serait plus celui d'une compétition entre projets politiques relativement cohérents, mais celui des modalités de circulation de la connaissance.

Comme l'écrit le journaliste américain **Matt Taibbi**,...

... « la politique a cessé de porter sur l'idéologie et est devenue un problème d'information ».⁶

Ce ne sont plus des idées qui sont en compétition, mais les faits eux-mêmes, mis au service d'entrepreneurs et entrepreneuses politiques vendant leurs opinions sur le marché de la compétition électorale. Ils sont désormais jugés sur leur capacité à capter l'attention sur les plateformes numériques, les « likes » ayant remplacé la déontologie journalistique. Cette profonde transformation de la sphère publique ayant pour conséquence directe la délégitimation des institutions (journalistes, universitaires, experts, juges, etc.) qui autrefois arbitraient de la validité des discours dans l'arène politique. On pourrait décrire la dynamique politique présente comme résultant d'une désintermédiation de la production et diffusion de la connaissance. L'arrivée des réseaux sociaux ayant bouleversé les modalités de constitution de l'information, sapant par la même occasion la séparation entre sphère publique et privée.⁷ Désormais chacun peut, depuis son ordinateur, délivré de toute norme déontologique ou scientifique, livrer son propre regard sur le monde et sur les « faits ».

Si cette interprétation (et ses variantes) recèle une part de vérité, elle n'en reste pas moins très insatisfaisante. **Tout d'abord, elle extrapole largement les effets de la désinformation sur les dynamiques politiques contemporaines.** Il est intéressant de noter qu'il y a peu d'éléments permettant d'établir que la désinformation ait été un élément décisif dans l'élection de Donald Trump en 2016. Comme le note une étude publiée dans la prestigieuse revue *Nature*, les articles sur des sites peu fiables ont représenté 5,9 % des visites des citoyens américains sur des sites d'information dans le cadre de l'élection présidentielle. Et, ajoute l'étude, lorsqu'on élargit les données pour y inclure la télévision, les sites de fausses informations ne représentent que 0,1 % du régime médiatique des citoyens américains.⁸ Enfin, comme le note une autre étude, la consommation de ces informations fut très concentrée sur un groupe restreint d'électeurs et électrices ayant déjà des opinions relativement extrêmes.

Ainsi, sur Twitter, 1 % des utilisateurs et utilisatrices représentaient 80 % des expositions aux sources de fausses informations.⁹ Si ces chiffres ne sont bien entendu pas négligeables et constituent une dynamique (croissante) qui peut légitimement inquiéter, il n'en reste pas moins qu'ils sont très insuffisants pour expliquer les profondes transformations des dix dernières années.

En réalité, l'attrait d'une telle explication semble d'avantage trahir les idées politiques de ses promoteurs et promotrices. L'impensé de la majorité de la littérature sur la « désinformation » étant que si les individus avaient reçu de « bonnes » informations, le Brexit n'aurait pas eu lieu et Donald Trump n'aurait été qu'un mauvais souvenir.

En portant le débat sur les « faits », cette littérature part du principe qu'une personne bien informée ne pourrait être en faveur de la sortie de l'Union Européenne. Tout sortie du cadre dans lequel a opéré la classe politique depuis 30 ans est à chercher dans une méconnaissance de la vérité et non dans un combat politique. Reformulé en ces termes, il n'est pas difficile de percevoir les limites de l'argument. Non seulement il est peu plausible que les partisans de candidats plus classiques soient d'avantage guidés par leur raison, mais en s'appuyant sur des modèles psychologisant, on peine à expliquer pourquoi certains mensonges seraient plus porteurs que d'autres. **En effet, les algorithmes et les biais cognitifs à eux seuls rendent difficilement compte du succès spécifique de l'extrême droite au cours de la dernière décennie.**

Pour saisir une telle transformation, il est nécessaire de replacer ces transformations dans leur dynamique socio-historique. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, auquel il avait participé en tant que sergent d'infanterie, l'historien français **Marc Bloch** s'était penché sur la genèse et la diffusion des « fausses nouvelles » ayant nourri le conflit. Si nous sommes spontanément portés à nous « tourner vers les laboratoires des psychologues », cette approche lui semblait pourtant très insuffisante.

« L'erreur ne se propage, ne s'amplifie » écrit alors le fondateur de l'école des annales, **« qu'à une condition : trouver dans la société où elle se répand un bouillon de culture favorable ».**¹⁰ Cette perspective doit par conséquent nous amener à inverser les termes de l'explication.

Ce n'est pas les algorithmes et nos biais cognitifs qui sapent la légitimité des institutions, mais c'est bien dans leur déclin que prospèrent des aspirations radicales au changement. Celles-ci génèrent cependant moins un dédain vis-à-vis de la vérité, qu'une quête renforcée pour l'établir. Dans l'incapacité de faire confiance aux scientifiques ou experts mandatés de tout genre, les opinions des individus reposent de plus en plus sur une recherche personnelle.

Pour le dire autrement, lorsque vous pensez que le 11 septembre a été un complot organisé par le gouvernement, il est probable que vous ayez investi une partie importante de votre temps à lire toute sortes d'articles afin de déterminer, par vous-même, les faits. Bien entendu, sauf à devenir soi-même expert dans des domaines souvent très techniques, cette ambition est naturellement vouée à l'échec.

À défaut de faire confiance aux autorités compétentes, les sceptiques déplacent simplement cette confiance vers d'autres acteurs et actrices (des influenceurs et influenceuses, des bloggeurs et bloggeuses, etc.). Notre présent est donc, en quelque sorte, pour citer le politologue Henrik Enroth, moins caractérisé par « *une cessation de la recherche de preuves, mais [par] une recherche pathologique de celles-ci* ». ¹¹ En d'autres termes, dans une société de plus en plus désintermédiée, où les individus ne sont plus membres de partis politiques, de syndicats ou d'associations, notre attitude vis-à-vis de la « **vérité** » s'individualise. En ce sens, les algorithmes viennent occuper le vide laissé par le déclin de l'encadrement politique et social des individus plutôt que d'en être la source.

Primat de l'expertise

Les causes de ce déclin sont complexes et s'inscrivent dans une dynamique qui s'est enclenchée dès les années 1980. Elles relèvent de transformations sociologiques profondes ayant amplifié l'individualisation et l'atomisation de la société, mais également de déceptions politiques à répétition. Le sentiment, au cours des 30 dernières années, qu'il n'y a pas de réelle alternative au libéralisme économique et que la sphère politique est impuissante face aux dynamiques globales, a accéléré la méfiance vis-à-vis de ses représentants et du discours qu'ils portent.

On pourrait également faire l'hypothèse que dans cette « **fin de l'histoire** » très technocratique, la prolifération d'experts médiatiques au tournant des années 2000, présentant leurs opinions comme la simple énonciation des faits, a largement contribué au discrédit d'une certaine forme de régulation des discours. À défaut de mener les débats sur le terrain de la politique, c'est la science elle-même qui se voit remise en question.

Il n'est évidemment pas ici question de rejeter toute forme d'expertise, mais la place importante qu'elle a prise au sein du libéralisme comme substitut à la politique a semblé être davantage un problème qu'une solution.

C'est par conséquent dans ce discrédit que naît le besoin d'autres théories pour faire sens du réel. En un sens, à l'opposé des avocats de la « **crise épistémologique** », la bataille des faits n'a pas remplacé celle des idées. **Au fond, Trump, Meloni ou Orbán sont des marchands d'idéologie dans un monde de moins en moins en phase avec de la fin de l'histoire.** Leur succès renvoie moins à la crise d'une modalité de constituer la vérité qu'à celle du libéralisme lui-même et à sa capacité à imposer un narratif en phase avec l'expérience immédiate des individus. Pour des raisons tant politiques que sociologiques, les trois composantes centrales du néolibéralisme portées à différentes intensités tant par la gauche que la droite – contractualisation de sphères toujours croissantes de la vie sociale, sous-traction des décisions économiques au contrôle démocratique et libre mobilité du travail et du capital – sont l'objet d'une défiance croissante.

Depuis la crise économique de 2008, tant à droite qu'à gauche, se sont cristallisées des réponses plus ou moins cohérentes visant à rencontrer politiquement cette désaffection. La gauche a focalisé son agenda sur les inégalités et le déclin de la puissance publique adossé à une critique relativement abstraite et peu claire de la globalisation. L'extrême droite s'est naturellement focalisée sur une critique moins ambitieuse de la mobilité du travail et du capital tout en offrant une réponse conservatrice aux effets de la commercialisation de la vie sociale. Plutôt qu'une politique publique expansive, elle propose alors la réaffirmation des valeurs familiales traditionnelles et de normes morales perçues comme autant de remparts à une libéralisation des mœurs qui aurait miné notre « **mode de vie** ». En d'autres termes, d'un côté une réaffirmation de la puissance publique au nom du commun et de l'autre, une limitation de l'immigration et des déséquilibres commerciaux au nom de la sauvegarde de « **l'identité nationale** ».



Si l'option de gauche a dominé la séquence électorale faisant suite à la crise de 2008, elle a désormais cédé le terrain à celle d'extrême droite. Les raisons de cet échec sont complexes, mais on peut néanmoins noter qu'une transformation profonde de notre système économique s'expose à des contraintes politiques et institutionnelles beaucoup plus grandes qu'un discours xénophobe et une défense abstraite de l'identité.

En un sens, la présidente du conseil italien Giorgia Meloni peut se maintenir au pouvoir sans avoir réellement altéré les dynamiques économiques pour autant qu'elle mette en spectacle des actions symboliques fortes en matière migratoire ou culturelle. Cela n'implique bien entendu pas qu'il s'agisse d'options cohérentes, rationnelles ou souhaitables, mais elles proposent un autre cadre pour interpréter son propre désarroi. Et si les obstacles à une solution progressiste sont effectivement plus grands, il n'en reste pas moins qu'aucun appel aux « faits », à « l'expertise » ou à la « raison » ne constitue une réponse aux dynamiques actuelles.

Aucun retour à la normale ne se profile à l'horizon et la seule victoire possible vis-à-vis de l'extrême droite se situe sur le terrain idéologique. C'est à la gauche et non aux « faits » d'offrir une alternative. Mais pour cela, il est d'abord nécessaire d'accepter que la politique ne soit pas une affaire de raison, mais un combat plus fondamental à propos des normes sociales à même de nous gouverner.

1. Pape François, Message of his Holiness Pope Francis for the 59th world day of social communications, Rome, Saint John Lateran, 24 janvier 2025.
2. L. Mckintyre, Post-vérité, Paris, Vrin, 2021.
3. J. Rauch, The Constitution of Knowledge: A Defense of Truth, Washington, Brookings Institution Press, 2021.
4. J. Kavanagh, M. D. Rich, Truth Decay: An Initial Exploration of the Diminishing Role of Facts and Analysis in American Public Life, Santa Monica, Rand, 2018.
5. J. Goldberd, "Why Obama Fears for Our Democracy", The Atlantic, 16 novembre 2020.
6. S. Illing, "Matt Taibbi on Donald Trump's strange appeal", Vox, 1 février 2017.
7. J. Habermas, Espace public et démocratie délibérative : un tournant, Paris, Gallimard, 2023.
8. C. Budak, B. Nyhan, et al., "Misunderstanding the harms of online misinformation", Nature, Vol 630, June 2024.
9. N. Grinberg, K. Joseph, L. Friedland, B. Swire-Thompson, D. Lazer, "Fake news on Twitter during the 2016 U.S. presidential election", Science, Vol 363, Issue 6425, Jan 2019 pp. 374-378.
10. M. Bloch, Réflexions d'un historien sur les fausses nouvelles de la guerre, Allia, Paris, 2025.
11. H. Enroth, "Crisis of Authority: The Truth of Post Truth", International Journal of Politics, Culture, and Society, n° 36, 2023, pp. 179-195.

Projet de loi sur les visites domiciliaires

Interpellez votre commune

**Grâce aux modèles de courriers et de motion mis
à votre disposition.**

**Agissez maintenant !
Demandez aux
parlementaires de
rejeter ce projet de loi.**



ciré

La trumpification de nos politiques migratoires : comment l'éviter et y remédier ?



Cet article résume la présentation de Thomas Huddleston - Docteur en philosophie à l'Université de Maastricht, Maître de conférence/collaborateur à l'ULiège, Chercheur et Enseignant indépendant, Auteur, Conférencier - lors de la conférence « *Comment penser les migrations de demain - le futur des politiques de gouvernances.* » organisée par la fédération des CRI.

Lors de son intervention, Thomas Huddleston a pointé la nécessité de comprendre l'influence croissante de l'extrême droite sur les démocraties occidentales.

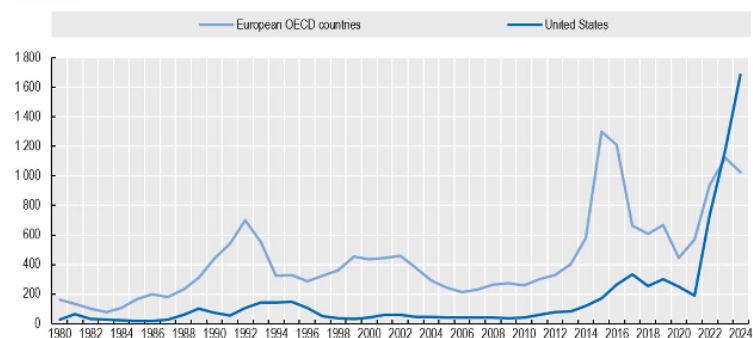
« En tant que chercheur belgo-américain, ayant travaillé aux États-Unis et en Europe avec des leaders en matière de migration, je constate cette influence directe, et je suis surpris que la société civile, les médias et même certains responsables politiques ne saisissent pas pleinement le phénomène que l'on peut appeler : la « trumpification » de nos politiques. »
T.Huddleston

Thomas Huddleston définit le phénomène de « trumpification » par le changement radical qu'a provoqué l'arrivée de Donald Trump à la tête de la première hyperpuissance démocratique en 2024. Un gouvernement dirigé par une politique d'extrême droite avec des conseillers d'extrême droite. À la différence de certains présidents autoritaires, comme Viktor Orban en Hongrie, où l'influence se fait par des canaux démocratiques de manière subtile, le pouvoir s'exerce de façon beaucoup plus directe et centralisée avec Donald Trump.

Dès le premier mandat de Donald Trump en 2016, avec des mesures telles que celles du « **Travel Ban**¹ », celui-ci a contribué à mobiliser les extrémistes de droite à travers le monde et à radicaliser des individus ayant déjà des pensées xénophobes. Cependant, ses effets lors de son premier mandat étaient limités par sa propre incompétence et par les institutions américaines et européennes qui jouaient leurs rôles de « garde fou ».

Aujourd'hui, le contexte est différent. Les États-Unis sont confrontés à une crise de l'asile d'importance régionale.

New asylum applications since 1980 in the OECD
Thousands



Source: OECD Secretariat calculations based on data from UNHCR and Eurostat.

Contrairement à l'Europe, où la question de l'asile s'est progressivement institutionnalisée depuis la fin de la guerre froide, les États-Unis ne disposaient pas d'un système d'accueil structuré pour faire face à une augmentation massive des demandes.

Sous l'administration Biden, les demandes d'asile à la frontière sud ont fortement augmenté, sans que la population américaine ne dispose de repères clairs pour comprendre les différences entre réfugiés, demandeurs d'asile et personnes sans papiers. Cette confusion a alimenté un sentiment de désordre et de perte de contrôle, facilement exploité sur le plan politique.

Or, la réalité migratoire américaine est complexe. Une part importante des personnes qualifiées de « **sans-papiers** » bénéficient en réalité de statuts temporaires ou sont en attente d'une décision administrative. Par ailleurs, ces populations occupent une place centrale, avec un pourcentage d'emploi important, dans des secteurs clés de l'économie, notamment l'agriculture, le bâtiment et les services.

¹ Le **Travel Ban** (ou « interdiction de voyage ») est une mesure mise en place par l'administration Trump aux États-Unis à partir de 2017, qui interdisait temporairement l'entrée sur le territoire américain à certaines personnes venant de pays majoritairement musulmans.

Les limites de la réponse démocrate

Face à cette situation, l'administration Biden a mis en place une série de dispositifs visant à encadrer les flux migratoires : coopération régionale, mécanismes de parrainage privé, amnisties limitées, création de bureaux de mobilité sécurisée ou relance partielle des programmes de réinstallation des réfugiés.

Toutefois, ces politiques ont été élaborées dans une grande complexité technique et sans réelle stratégie de communication à destination du grand public. Dans l'espace médiatique, la question migratoire s'est retrouvée réduite à des images de crise à la frontière sud ou instrumentalisée dans le cadre de débats géopolitiques, notamment autour de l'Ukraine.

Cette absence de lisibilité a facilité la récupération du sujet par l'actuel Président des États-Unis, qui a pu imposer un récit simplificateur associant immigration, criminalité et menace sécuritaire.

Trump 2.0 : militarisation et criminalisation

Selon Thomas Huddleston, la « trumpification » se distingue aujourd'hui par la normalisation de pratiques auparavant marginales : militarisation des politiques migratoires, recours systématique à l'état d'urgence et criminalisation de la solidarité.

Aux États-Unis, l'armée est de plus en plus impliquée dans le contrôle migratoire, tandis que l'agence chargée de l'immigration et des douanes (ICE) dispose de moyens budgétaires comparables à ceux d'une force militaire de premier plan. Les politiques d'externalisation ont évolué vers des dispositifs d'incarcération et de détention, parfois hors du territoire national.

Dans le même temps, le droit d'asile est progressivement vidé de sa substance : procédures suspendues, refoulements, quotas de détention, déportations massives et remise en question de la citoyenneté elle-même, à travers des débats sur la dénaturalisation.

T. Huddleston souligne que ces évolutions ont des implications directes pour la santé démocratique et que les politiques migratoires sont un indicateur clé du potentiel déclin démocratique. Ainsi, le traitement réservé aux étrangers par un gouvernement peut nous en apprendre beaucoup sur l'humanité avec laquelle il dirigera ses propres citoyens sur le long terme.



Un signal d'alerte pour l'Europe

Malgré la radicalité de ces politiques, les enquêtes d'opinion montrent que la population américaine conserve des positions nuancées sur l'immigration. De nombreuses mesures mises en œuvre se révèlent impopulaires, y compris auprès d'une partie de l'électorat conservateur.

Pour l'Europe, les enseignements sont clairs. Les réponses temporaires, les accords avec les pays de transit, la complexité du Pacte européen sur l'asile et la migration et l'opacité des processus décisionnels fragilisent la confiance démocratique. Ces dispositifs peuvent devenir des outils redoutablement efficaces entre les mains de gouvernements d'extrême droite.

La progression de la trumpification ne constitue donc pas uniquement un enjeu migratoire. Elle interroge plus largement la solidité de l'État de droit et la capacité des démocraties à résister à des logiques d'exception devenues permanentes. Les politiques migratoires apparaissent ainsi comme un révélateur central des fragilités démocratiques contemporaines.

La présentation complète est disponible gratuitement ici :





LA CIBLE ASBL

Avec l'extrême droite, la cible c'est toi !

La Cible est une ASBL engagée dans la lutte contre la montée de l'extrême droite en Belgique et en Europe. Née en 2004 à l'initiative de la FGTB Liège-Huy-Waremme, elle s'est donné pour mission de contrer la banalisation des discours d'exclusion et de défendre activement la démocratie. Face à la progression des idées racistes, xénophobes, sexistes et liberticides, l'association agit pour rappeler que l'extrême droite n'est pas un courant politique comme les autres et que son accession au pouvoir aurait des conséquences concrètes et graves sur nos droits et notre vie quotidienne.

À travers des campagnes de sensibilisation, des actions de terrain et la création d'outils pédagogiques, La Cible encourage l'esprit critique et la vigilance citoyenne. Elle accorde une attention particulière aux jeunes, en intervenant dans les écoles, les maisons de jeunes et les quartiers, convaincue que l'éducation et la transmission des valeurs démocratiques sont des leviers essentiels pour construire l'avenir. En soutenant enseignants, animateurs et pédagogues dans leur rôle de relais, l'association contribue à former une nouvelle génération de citoyen-ne-s engagé-e-s, porteurs et porteuses de valeurs d'ouverture, de solidarité et de respect des droits humains.

Constatez-vous les conséquences de la montée de l'extrême droite sur vos activités actuelles ?

Oui, nous constatons un discours de plus en plus décomplexé. Des personnes affirment qu'elles sont homophobes ou contre certaines minorités par exemple.

Le discours du « chômeur, profiteur » est de plus en plus ancré également. Quand nous intervenons sur l'extrême droite, on aborde plusieurs thématiques pour la définir avec les participant-e-s. On remarque que la question du genre et le sujet de l'immigration sont les deux plus difficiles à aborder avec nos publics. Des remarques comme « *LGBTQIA+, puis tout l'alphabet aussi* », « *les violences conjugales, je suis sûre que c'est 50-50 au final* », « *Si les femmes tombent enceinte, c'est normal qu'elle n'ait pas le même traitement face à un employeur* », « *faut arrêter de dire que l'extrême droite est raciste, c'est pas toujours le cas* », « *c'est normal que si une personne commet un délit, elle soit renvoyé dans son pays* », « *iels ont des enfants pour les allocations familiales* », ...

« **C'est toute une série de réflexions sur lesquelles ont doit venir avec des petits exercices pas longs qui permettent de déconstruire des idées reçues.** »

On a une petite batterie de chiffres, des courts QCM, des petits témoignages, pour amener une grille de lecture différente en essayant de ne pas les braquer. En partant de leur vécu et de leurs problèmes au quotidien, on arrive aussi à regarder les causes plus structurelles des inégalités au lieu de pointer du doigt son-sa voisin-e. Aujourd'hui, la bous-

sole des droits humains et de l'état de droit est perçue comme une opinion et non une ligne directrice à suivre. Sous couvert de neutralité, on perçoit une remise en question de notre travail alors que c'est bien l'extrême droite qui est menaçante actuellement.

Pensez-vous que des associations locales devraient faire front en s'organisant collectivement de façon plus structurelle ?

Le collectif, c'est ce qui donne de la force. Pouvoir se rassembler, discuter, échanger, c'est primordial avec les temps qui courent. Les attaques contre le monde associatif divisent et prône un replis sur soi. En découle une fatigue mais aussi un besoin de se rassembler. Prendre une direction commune, réfléchir à nos complémentarités, créer des coalitions, afficher les alternatives, créer des narratifs d'espoir, regarder les initiatives à l'internationales, ce sont toutes des pistes qu'il faut activer. On remarque la création de collectifs citoyens et la participation plus accrue à certaines assemblées, il y a un besoin de concret et d'organisation.

La lutte, c'est l'espoir.

Territoires de la Mémoire

Les Territoires de la Mémoire sont un centre d'éducation à la résistance et à la citoyenneté créé en 1993 par d'anciens prisonniers politiques rescapés des camps nazis en réponse au retour en force de l'extrême droite en Belgique. Depuis lors, l'association développe des projets et mène des actions, basées notamment sur le travail de mémoire, pour sensibiliser aux dangers actuels des idéologies haineuses et encourager la résistance et l'engagement citoyen en faveur d'une société démocratique, libre et solidaire. Pour cela, plusieurs services développent différentes activités auprès de publics variés : expositions, conférences, spectacles, revue semestrielle, bibliothèque, développement d'un réseau solidaire en FWB, animations pédagogiques, création d'outils, ...

Constatez-vous les conséquences de la montée de l'extrême droite sur vos activités actuelles ?

Une des conséquences directes de la diffusion des idées d'extrême droite dans notre société repose probablement, dans notre posture pédagogique, dans la nécessité pour nous d'être les plus agiles et stratégiques possible dans les interactions que nous avons avec les publics (plus particulièrement les publics adultes) afin de trouver l'équilibre entre la création d'un espace de dialogue sûr et la défense des valeurs que nous prônons, dont le refus catégorique des discours de haine.

Une partie plus importante de nos publics est en effet désormais quelque part « moins convaincue » de base par les valeurs démocratiques et le respect fondamental des droits humains. Sans se définir forcément comme d'extrême droite, iels en viennent à reprendre certains leit-motifs et narratifs d'extrême droite. Ce qui paraissait en grande partie « acquis » il y a quelques années est devenu de plus en plus discutable, et ce qui était considéré comme allant de soi ne l'est plus partout tout le temps.

Les mouvements d'extrême droite sont en effet parvenus, sur toute une série de grands sujets, à déplacer de plus en plus le centre du débat, à s'approprier des valeurs consensuelles, à faire vaciller le cadre, à contaminer le vocabulaire commun et la perception des événements, à paraître très respectables sous un vernis libéral qui peut être

très séduisant au premier regard en situation de crises.

Une grande partie de notre travail réside dès lors, plus que jamais, face à la montée de ces idées et partis, à écouter ce qu'il y a derrière l'adhésion à certaines idées et certains discours, à recomplexifier les choses, à (re)mettre en question des certitudes, des discours qui de prime abord peuvent paraître on ne peut plus logiques et séduisants, à revenir sur les mécanismes qui favorisent la montée des régimes autoritaires, la diffusion d'idées racistes, excluantes, discriminantes, ...

Dans ce contexte, nos prises de positions et nos actions éducatives risquent également davantage d'être scrutées, discréditées, questionnées, critiquées par certains. Certain.es sont peut-être d'ores et déjà dans l'évitement vis-à-vis de nos activités au nom, par exemple, d'une prétendue "neutralité" qui sanctionnerait le fait même que nous défendons les droits humains fondamentaux. Et dans cette même logique, nous pourrions craindre dans un avenir plus ou moins proche, comme certain.es structures l'expérimentent déjà, une remise en question de l'existence même de notre association dans la mesure où nous défendons une idéologie démocratique et humaniste.

Par ailleurs, la montée de ces idées et partis et les violences qui l'accompagnent créent plus que jamais pour tout un pan de nos publics et pour nous-même, travailleuses et travailleurs, de la peur et de l'angoisse.

« Là aussi, plus que jamais, nous nous devons de participer à la diffusion de discours fédérateurs, porteurs, à la visibilité d'exemples de résistance passés et présents, d'ici et d'ailleurs, à la co-construction d'un projet de société démocratique qui rassemble et non qui divise. »

Pensez-vous que des associations locales devraient faire front en s'organisant collectivement de façon plus structurelle ?

Il est en effet important pour le tissu associatif de se serrer les coudes. C'est pourquoi nous faisons en sorte de travailler avec d'autres associations et organismes. Cela passe par de l'aide mutuelle, une participation commune à certains événements, un soutien aussi parfois, le tout en veillant à maintenir des liens solides entre nous. Nous aimerions tendre à une organisation collective plus structurelle du tissu associatif. Dans un contexte incertain où les valeurs démocratiques et le respect fondamental des droits humains sont mis à mal, l'important, selon nous, est avant tout de continuer à renforcer cette entraide qui constituera une base solide favorable à la défense d'une société démocratique, libre et solidaire.



MOSAÏQUE, le centre documentaire du CRIPEL est ouvert à tou-te-s professionnel-le-s souhaitant aborder, avec ses publics, les questions en lien avec les migrations et l'intégration des personnes étrangères. Vous y trouverez des ressources documentaires, des outils pédagogiques, des jeux, des romans graphiques et BD, des livres jeunesse...



DÉCODE! MANUEL ANTI-FAKES

ASBL La Cible

Quand l'extrême droite ne fabrique pas elle-même des théories du complot et autres fakes, elle profite de la haine, de la peur et de toutes les confusions que cela entraîne.

Particulièrement dans un contexte de crise ainsi que sur internet en général, elle trouve la matière pour alimenter et étendre sa stratégie de manipulation, de lavage de cerveau.

De fait, avec la quantité infinie d'infos qui existent sur le net, leurs vitesse et étendue de propagation, comment démêler le vrai du faux ?

Avec sa campagne « **Décode!** », l'asbl La Cible propose des outils pour cramer un fake, que ça soit une image bidon, une idée toute faite, une légende urbaine, une théorie du complot ou un canular.



DÉMÊLER POUR S'EN MÊLER.

Une journée pour déconstruire les préjugés

ASBL La Cible

Pour que ce type d'outil de résistance aux idées d'extrême droite soit accessible à tou-te-s, aux jeunes comme aux moins jeunes, nous avons choisi d'éditer notre première BD : agréable et transportable, ludique et pratique à partager pour résister.



AVEC L'EXTRÊME DROITE, LA CIBLE C'EST TOI!

Les nouveaux visages de l'extrême droite

ASBL La Cible

Un langage lissé, des discours autrefois jugés impensables, une communication insidieuse, l'extrême droite ne cesse de gagner du terrain.

Cette brochure pédagogique veut sensibiliser un large public à contrer les idées d'extrême droite. À travers 9 thématiques, elle outille les animateur-ice-s, enseignant-e-s, éducateur-e-s, pour aborder la problématique.

+ L'urne
pédagogique
Nuit blanche
contre liste noire
(collectif)



L'urne contient 19 supports en tout genre pour lutter contre l'extrême droite, s'informer et diffuser son opinion.

Supports et outils pédagogiques



AVEC OU SANS SEL

Les Territoires de la Mémoire

Le classeur pédagogique comprend d'une part un DVD du court métrage « **Avec ou sans sel** », et d'autre part un dossier pédagogique d'exploitation du film.

Les jeunes peuvent méconnaître les dangers de l'extrême-droite : il est nécessaire de consacrer du temps, de l'énergie et des moyens pour former des citoyens libres, autonomes, responsables et capables de s'investir dans un collectif solidaire. Cet outil pédagogique mise sur la tolérance et la citoyenneté.

Contient quatre parties :

1. introduction ;
2. décodage du film ;
3. thématiques :
 - « identité » ;
 - « citoyenneté-démocratie » ;
 - « extrême-droite ».
4. webographie (les sites).

Le DVD est un reportage réalisé au cours de la visite d'Auschwitz par un groupe de trente-cinq jeunes de 14 à 18 ans.



ANTIFA, LE JEU

La Horde
Édition : Libertalia

Antifa, le jeu est un jeu de plateau de simulation et de gestion dans lequel vous faites vivre un groupe antifasciste local. Chaque joueur incarne un militant avec des compétences particulières. Chaque mois (qui correspond à une manche), votre groupe va être confronté aux exactions d'extrême droite et, pour chaque événement auquel vous allez faire face, vous décidez quelles actions mettre en place, chacune étant plus ou moins efficace et plus ou moins risquée.

Au fur et à mesure de son existence, votre groupe va se retrouver dans des situations de plus en plus complexes, présentées dans différents scénarios en utilisant une sélection des cartes du jeu.

Inventé par des militants antifascistes de longue date et inspiré de faits réels, Antifa, le jeu est aussi un outil de formation.

Découvrez les didacticiels du jeu en vidéo sur le site de La Horde.

La Horde est un collectif antifasciste issu du réseau No Pasaran. Ses militant-es sont des compagnons de longue date des éditions Libertalia. Ensemble, en 2019, ils ont publié Antifa, de Bernd Langer, une histoire de l'antifascisme en Allemagne.



RÉSISTE !

Les Territoires de la Mémoire

Avec **Résiste !**, plongez dans un univers original, répondez à des questions et relevez des défis tout en renforçant vos connaissances !

Une manière ludique et coopérative d'aborder le système politique belge, la démocratie et la résistance à partir de 9 ans.

CRIP **PEL** a.s.b.l.



WWW.CRIPEL.BE

Restez informé de nos activités et formations en vous inscrivant à **notre newsletter**.



INFOS PRATIQUES

Nos permanences

- Parcours d'Intégration
 - Jobway, service ISP
- Prendre rendez-vous en appelant le :
+32 (0)4/220 01 20
ou en vous rendant sur place.

Nous contacter par e-mail :
info@cripel.be

place Xavier Neujean 19b
4000 Liège
T : +32 (0)4/220 01 20

heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de
8h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h

